



PROTECTION CIVILE
PARIS SEINE

Antenne de Paris 5



DISPOSITIFS DE
SECOURS TERRESTRES

QUI SOMMES - NOUS ?



La Protection Civile Paris Seine est une **association loi 1901 de secourisme**, affiliée à la Fédération Nationale de Protection Civile **reconnue d'utilité publique**.

Elle agit principalement dans 3 domaines :

- les **opérations de secours** (postes de secours, renfort à la BSPP et au SAMU),
- la **formation au secourisme** (organisme de formation professionnelle),
- l'**action solidaire et sociale** (maraudes et assistance à la population).



La Protection Civile du 5^{ème} arrondissement parisien, entité de la Protection Civile Paris Seine, **regroupe 75 bénévoles**. En plus des gardes réalisées au profit de la **Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP)** et auprès du **SAMU**, ces secouristes **assurent régulièrement la sécurité d'un large panel d'événements** :

- manifestations terrestres et aquatiques (salons, concerts, festivals, événements culturels et sportifs...),
- exercices de grande envergure (en collaboration avec différentes entités publiques et privées),
- assistances en cas de catastrophes majeures (intégration de notre association au plan ORSEC).

La réglementation des dispositifs de secours

Conformément au décret n°97-646 du 31 mai 1997 relatif à la « mise en place de services d'ordre par les organisateurs de manifestations [...] », l'article 4 rappelle que les organisateurs ont pour rôle de « **prévenir les désordres susceptibles de mettre en péril la sécurité des spectateurs et des participants** » et notamment « **porter assistance et secours aux personnes en péril** ».

En conformité avec la loi n°2004-811 de modernisation de la Sécurité Civile du 13 août 2004, la Protection Civile Paris Seine **dispose des agréments lui permettant d'assurer la tenue de Dispositifs Prévisionnels de Secours (DPS / poste de secours)** de petite, moyenne, et grande envergure.

Toutes nos équipes disposent des compétences, du matériel et des entraînements nécessaires pour encadrer vos événements en accord avec les normes en vigueur.



Pourquoi faire appel à nous ?

Nous nous chargeons d'obtenir les habilitations nécessaires auprès du Préfet de Police en se basant sur notre expérience et les règles de dimensionnement en vigueur (RNMSC DPS : Référentiel National des Missions de Sécurité Civile – Dispositifs Prévisionnels de Secours). **Nos préconisations sont construites sur-mesure.**

Nos équipes sont composées systématiquement : **d'un chef d'équipe et de secouristes détenteurs du PSE2** (Premiers Secours en Equipe de niveau 2).

Le matériel de secours, en conformité avec la réglementation en vigueur, **permet à nos équipes de prendre en charge tout type d'accident :**

- réalisation de bilan complet : prises de constantes, ECG, avis médical si nécessaire,
- malaise simple, malaise cardiaque,
- traumatologie,
- atteintes spécifiques et circonstanciées ...

Par des entraînements réguliers et une **mise à jour constante de nos connaissances**, nos équipes **vous assurent :**

- **compétences et professionnalisme,**
- une **intervention rapide et efficace** en cas de besoin,
- une parfaite **adaptation aux caractéristiques et particularités de votre événement.**

Fort de notre expérience, de nombreux acteurs nous font confiance :



Agréments de sécurité civile :

Participation aux opérations de secours en renfort aux pouvoirs publics

Dispositifs de secours nautiques prévisionnels

Dispositifs prévisionnels de secours

Encadrement des bénévoles lors des actions de soutien aux populations sinistrées ou victimes de catastrophes



Pour toute demande d'informations ou réalisation d'un devis, vous pouvez contacter :

contact@protectioncivile-paris5.org

www.protectioncivile-paris5.org

6 rue Larrey, 75005 Paris

Association régie par la loi de 1901
Membre de la Fédération Nationale de Protection Civile
Association agréée de sécurité civile
Reconnue d'utilité publique
SIRET 418 037 461 00047

© Protection Civile Paris 5 - 2020

